



CR officieux du Conseil de la Formation du 22 juin 2012

1. Informations du Président

- . Processus de complément de l'équipe politique en cours
- . Prochain CA le 29 juin. Peut-être un de plus en juillet pour assurer la rentrée universitaire dans de bonnes conditions

Poursuite de l'ordre du jour par E. Baumgartner, VP. Report des points 2.2, 3.5, 3.6, 3.7 et 4.7 au CF du 9 juillet

2. Vie universitaire

Calendrier universitaire : cadre général posé avec les Directeurs de Collegium. Les vacances de mars du Collegium L-INP sont décalées. Veiller à l'ouverture du CROUS et des bibliothèques. Harmonisation à prévoir à partir de la rentrée 2013.

3. Formation

Modalités de Contrôle des Connaissances : Les MCC ne passent plus par le CA. Ce sont les Collegium qui statuent. Les calendriers doivent être faits sur 10 mois pour que les étudiants bénéficient du 10ème mois de bourse.

Il convient d'être vigilant quant au respect des délais d'affichage entre 2 sessions soit : publication des résultats 2 semaines avant début de la session suivante.

Projet d'ouverture d'un département Hygiène, Sécurité & Environnement à l'IUT de Yutz (2013) : Il doit y avoir un équilibre de l'offre des formations proposées (moyens, postes, bassin d'emploi etc.), dont l'utilité de doublons par rapport à une nouvelle ouverture. De plus, il ne faut pas désavantager un site par rapport à un autre. Ce doute de formation existe en formation qualifiante en supplément d'un métier et un doute subsiste sur la charge des services enseignants.

Opportunité de l'offre favorable à l'unanimité

Demande de complément d'information (coût en rythme de croisière) tous moins 4 abstentions

Protocole d'harmonisation du fonctionnement du DAEU et tarifs adoptés à l'unanimité.

Modèles de contrats et conventions de formation continue adoptés à l'unanimité.

Principe adopté pour les UE libres proposées aux étudiants du site de Metz : pas d'ouverture si nombre d'étudiants inférieur à 20 à l'ex UPVM.

4. Droits Universitaires

Répartition des droits d'inscription aux diplômes nationaux : composition = bibliothèque, fond de solidarité, médecine, gestion inscriptions & transferts, droits nationaux et sport.

A Nancy : D.I. sport + carte accès SUAP = +/- 12 €

A Metz : D.I. = 7,80 € + carte en sus pour 15 à 20 €

Pour 2012-2013, garantie du sport inter-site.

Modèle retenu à l'unanimité : solution mixte du type D.I. env 4 € + carte en option vendue séparément.

Modalités de tarification des diplômes d'université basées sur le principe d'autofinancement du DU. Droits d'inscription en fonction du niveau validé + frais de formation en sus.

Principe adopté à l'unanimité : pour DU de – 100h D.I. plafonnés à 100 € + frais de formation

Modalités de tarification de la formation continue : Un cadrage général a été fait après un état des lieux pour 2012-2013.

Principe adopté à l'unanimité : travail de fond d'harmonisation à faire pour 2013-2014. Prévoir tarifs 1 (si formation prise en charge par un financeur) et tarifs 2 (si financement personnel).

Droits de formation des diplômes d'université et des diplômes préparés en Formation continue :

FC : tarifs proposés adoptés à l'unanimité / DU : tarifs proposés adoptés moins 4 abstentions

Tarifs DEFLE & CAFOL : Les entités se trouvent dans 2 Collegium différents. Un rapprochement pour n'ouvrir qu'un seul département de FLE à l'UdL serait souhaitable. Une harmonisation des tarifs est demandée.

Tarifs DEFLE (augmentés de 5%) adoptés 11 pour, 8 contre, 13 abstentions

Tarifs CAFOL (maintenus) rejetés 10 pour, 11 contre, 11 abstentions

Droits d'inscription aux certifications de langues : certificat gratuit à Metz et payant à Nancy devenu aujourd'hui payant pour tous. Harmonisation vers le haut constatée.

Tarifs adoptés 23 pour, 4 contre, 5 abstentions

Redevances pour service rendus : la question des prestations affichées en fac des tarifs proposés est posée. Des explications sont demandées sur les grosses disparités des tarifs d'une école à une autre.

Tarifs rejetés 7 pour, 17 contre, 8 abstentions

5. Conventions

Convention Académie de Wirtschaft/UdL adoptée

Convention C.C.I./I.U.T. St Dié adoptée

Convention C.C.I./I/U/T. Epinal adoptée

Convention UdL/Sarre reportée au prochain C.F. car non visée par le Collegium

A noter : A terme, les conventions vont être de compétence des Collegium et ne seront plus introduites au C.F.

6. Questions diverses

Ce qui se fait actuellement au sein des 4 Universités n'est pas équitable (prime de charge administrative, directeur de diplôme, porteur de projet s/ habilitation etc.). Des perturbations sont à prévoir au regard des services déjà effectués en 2011-2012. Un audit est en cours quant à la capacité de financement de l'UdL. Le Président précise toutefois que les engagements 2011-2012 ante seront respectés.

Les élues UNSA

Laurence PECORARI

Janine PERREAU

Muriel SCHLATTER